AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-7-70 079556

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars · ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 Fr

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 118 de JUILLET 1970

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le vol de première génération arrive à sa fin, mais des pontes sont encore déposées. La protection doit donc continuer d'être assurée. En conséquence:

- dans les vergers de tous les départements traités au milieu de la semaine du 6 au 11 Juillet, conformément aux indications de la note du 3 Juillet, un nouveau traitement doit être exécuté dès les tout premiers jours de la semaine du 27 Juillet au ler Août.
- dans les vergers où le dernier traitement n'a été exécuté que dans le milieu de la semaine du 13 au 18 Juillet, cette application peut être repoussée aux derniers jours de la semaine du 27 Juillet au ler Août, à moins que des pluies importantes n'interviennent d'ici là, ce qui nécessiterait un nouveau traitement immédiat.

Respecter la législation en vigueur concernant les délais d'emploi des insecticides avant la récolte. Se reporter au bulletin N° 115 d'avril 1970.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans les vergers où des taches existent la protection doit continuer d'être assurée en ajoutant un fongicide à la bouillie anticarpocapse.

/INFORMATIONS/

PSYLLES DU POIRIER - L'activité de ce parasite est très forte et il y a lieu de s'en méfier. On pourra le combattre en utilisant un insecticide à la fois actif contre le carpocapse et le psylle.

ARAIGNEE ROUGE - Des pullulations existent dans certains vergers. Là où elles auront été repérées, on pourra profiter du traitement anticarpocapse pour combattre ce parasite.

OIDIUM DU POMMIER - Dans les vergers attaqués, la protection doit continuer à être assurée.

VIGNE

AVERTISSEMENTS

VERS DE LA GRAPPE

- Vignobles de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine et Loire - Le vol de Cochylis et d'Eudémis est commencé depuis la mi-juillet, mais ce sont surtout les pontes d'Eudémis qui dominent. Les premières pontes déposées vont éclore à la fin de la semaine en cours. En conséquence, dans les parcelles habituellement attaquées, un traitement doit être exécuté dans les tout premiers jours de la semaine du 27Juillet au ler Août.
- Vignobles de Maine et Loire (sauf Muscadet et vignoble du Saumurois) - Le vol est également commencé depuis la mi-juillet et ce sont également, surtout sur les côteaux du Layon et dans les parcelles non protégées en première génération, les pontes d'Eudémis qui dominent. Elles arriveront à éclosion à la fin de cette semaine. Par conséquent, dans les parcelles

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

régulièrement attaquées, un traitement doit être exécuté dans les tout premiers jours de la semaine du 27 Juillet au 1er août.

VIGNOBLES DU SAUMUROIS - L'activité de la Cochylis et de l'Eudémis a été plus précoce. Des pontes éclosent actuellement. Dans les secteurs régulièrement attaqués et non protégés en première génération, un traitement doit être exécuté dès réception de cette note.

Autres vignobles - Se reporter à la rubrique "Vignobles du Maine et Loire".

INFORMATIONS

OIDIUM - Les conditions climatiques lui sont toujours favorables. Sur les cépages sensibles, les attaques sur grappes sont très fréquentes. Sur ces cépages, il est conseillé d'exécuter un poudrage soigné dès que possible.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 21 JUILLET 1970.